

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie de Bretagne  
et gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Ouest

**Décision n° 67472 du 3 octobre 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la région de gendarmerie de Bretagne**

NOR : IO CJ1103396S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 79827 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 (NOR : IO CJ1029410S),

Décide :

Article unique

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> novembre 2011 :

Horais Bruno	Nigend : 150 549	Numéro de livret de solde : 8 008 351
Crolas Pierrick	Nigend : 151 349	Numéro de livret de solde : 8 009 428
Le Han Fabrice	Nigend : 164 740	Numéro de livret de solde : 8 021 256
Hémon Karine	Nigend : 145 819	Numéro de livret de solde : 8 004 149

Fait le 3 octobre 2011.

*Le général de division,  
commandant la région de gendarmerie de Bretagne  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,*  
A. GIORGIS